

# R-Nano

Tutoriel V.1.3. - Novembre 2016

## Sommaire

1	Introduction – Page d'accueil de l'application .....	3
2	Version / langage.....	3
3	Règles générales.....	3
4	Inscription.....	5
4.1	Description du processus .....	5
4.2	Activation du compte .....	8
5	Tableau de bord déclarant .....	9
6	La déclaration .....	13
6.1	Information sur la déclaration.....	13
6.1.1	Description des champs à renseigner .....	13
6.1.2	La dérogation auprès du ministère de la Défense .....	16
6.1.3	La déclaration simplifiée pour les organismes publics de recherche.....	17
6.2	Identité du déclarant.....	17
6.3	Identité de la substance, champs à renseigner.....	18
6.4	Quantité.....	30
6.5	Usages .....	31
6.6	Clients (utilisateurs professionnels) .....	33
6.7	Consulter l'historique .....	34
7	R&D scientifiques sans mise sur le marché.....	34
8	Import par saisie de numéro de déclaration.....	35
9	Chargement/ export au format XML.....	37
10	Duplication d'une déclaration .....	38
11	Modification d'une déclaration soumise .....	39

12	Aide au déclarant – boîte de contact .....	41
----	--	----

# 1 Introduction – Page d'accueil de l'application

La page d'accueil propose une zone de documentation législative et réglementaire. Les textes législatifs et réglementaires encadrant la déclaration annuelle sont les suivants :

- **Code de l'environnement – partie législative** : articles L. 523-1 à L. 523-5
- **Code de l'environnement – partie réglementaire** : articles R. 523-12 à D. 523-22
- **Décret n° 2012-232 du 17 février 2012** relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire pris en application de l'article L. 523-4 du code de l'environnement
- **Arrêté du 6 août 2012** relatif au contenu et aux conditions de présentation de la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire, pris en application des articles R. 523-12 et R. 523-13 du code de l'environnement
- **Avis au Journal Officiel de la République Française des 1<sup>er</sup> et 10 janvier 2013**
- **Arrêté du 24 janvier 2013** définissant les conditions de présentation et d'instruction des demandes de dérogation relatives à la mise à la disposition du public de la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire, pris en application de l'article R. 523-20 du code de l'environnement

## 2 Version / langage

L'application R-nano est proposée en version française et en version anglaise. Il est possible d'accéder à la version en anglais du site en cliquant sur « English » dans le bandeau en haut à droite de la page d'accueil et de toutes les autres pages.



Le texte mis en ligne sur le présent site est rédigé en français et traduit en anglais afin de faciliter la diffusion de l'information. Seule la version française fait foi.

## 3 Règles générales

Le déclarant doit effectuer chaque année avant le 30 avril, une déclaration par substance à l'état nanoparticulaire produite, importée et/ou distribuée se rapportant à l'année civile précédente.

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 6 août 2012 relatif au contenu et aux conditions de présentation de la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire, la déclaration annuelle est adressée par voie électronique, sauf pour les documents classifiés au sens de l'article R. 2311-2 du code de la défense.

## Structure de la déclaration

La déclaration se divise en 6 grandes parties :

- Information sur la déclaration ;
- Identité du déclarant ;
- Identité de la substance (en l'état, contenu dans un mélange, matériau) ;
- Quantités ;
- Usages ;
- Clients (utilisateurs professionnels) ;

Un onglet supplémentaire :

- Consulter l'historique.

## Caractère obligatoire de certains champs

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

**IMPORTANT : le caractère obligatoire de certains champs peut dépendre de la nature du déclarant ou des choix effectués au fil de la déclaration. Les champs obligatoires doivent impérativement être renseignés pour pouvoir soumettre la déclaration.**

## Gestion de la confidentialité

Les informations déclarées, telles que listées aux paragraphes II., III., IV., V., de l'annexe de l'arrêté du 6 août 2012, exceptés le nom chimique de la substance, les propriétés pour lesquelles la substance à l'état nanoparticulaire est utilisée et les usages, sont considérées comme confidentielles sans que le déclarant ait à en faire la demande.

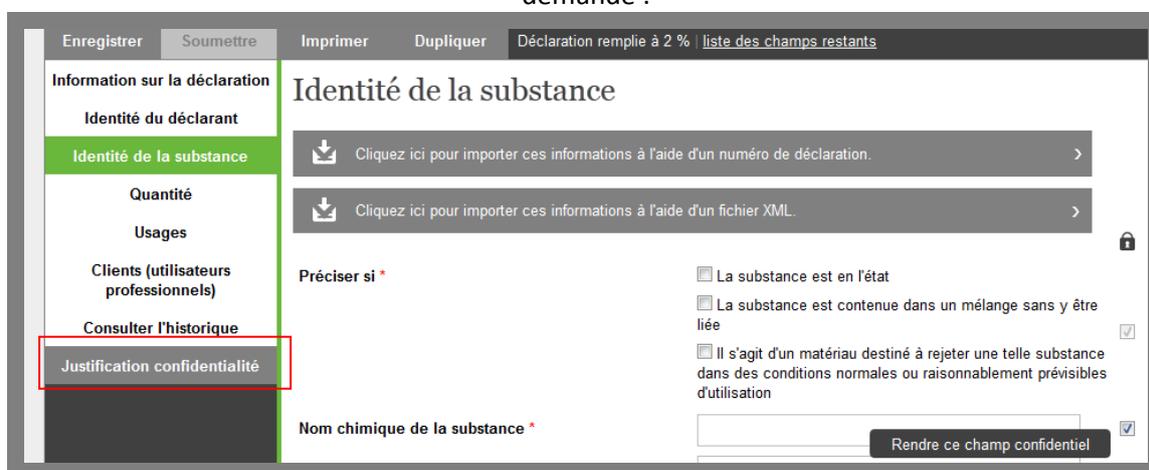
Pour une demande de confidentialité le déclarant devra cocher la case correspondante tel que décrit ci-dessous :



Nom chimique de la substance \*   Rendre ce champ confidentiel

Formule chimique \*

Puis remplir l'onglet correspondant qui apparaît sur la gauche de l'écran afin de justifier cette demande :



Enregistrer Soumettre Imprimer Dupliquer Déclaration remplie à 2 % | [liste des champs restants](#)

Information sur la déclaration

Identité du déclarant

**Identité de la substance**

Quantité

Usages

Clients (utilisateurs professionnels)

Consulter l'historique

**Justification confidentialité**

### Identité de la substance

Préciser si \*

La substance est en l'état

La substance est contenue dans un mélange sans y être liée

Il s'agit d'un matériau destiné à rejeter une telle substance dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation

Nom chimique de la substance \*   Rendre ce champ confidentiel

Enregistrer	Soumettre	Imprimer	Dupliquer	Déclaration remplie à 2 %   <a href="#">liste des champs restants</a>
<b>Information sur la déclaration</b>				
<b>Identité du déclarant</b>				
<b>Identité de la substance</b>				
<b>Quantité</b>				
<b>Usages</b>				
<b>Clients (utilisateurs professionnels)</b>				
<b>Consulter l'historique</b>				
<b>Justification confidentialité</b>				
		<b>Justification de confidentialité</b>		
		Numéro de la déclaration	VM176-2013-00596902	
		Intérêts en jeu *	<input type="checkbox"/> Secret industriel <input type="checkbox"/> Secret commercial <input type="checkbox"/> Propriété intellectuelle des résultats de recherche	
		Information dans le domaine public ou à la connaissance générale de l'industrie *	▼	
		Les informations faisant l'objet de la demande de confidentialité sont-elles contenues dans une demande de brevet en cours *	▼	
		Argumenter l'existence d'un intérêt commercial ou industriel, d'une propriété intellectuelle de résultats de recherche, démontrer que la diffusion de l'information dans le rapport public annuel R-nano peut porter atteinte à cet intérêt, décrire les mesures prises par ailleurs pour assurer la confidentialité. *	<div style="border: 1px solid gray; height: 60px; width: 100%;"></div>	
			Le texte saisi ne doit pas dépasser une longueur de 1500 caractères.	
			Aucun fichier	
			<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	
			<small>Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si vous avez plusieurs fichiers à transmettre, groupez les dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.</small>	

Attention : la demande de confidentialité n'est pas reportée automatiquement dans le cas d'une utilisation du numéro de déclaration pour importer les données relatives à l'identité de la substance par un acteur en aval (client professionnel).

## 4 Inscription

### 4.1 Description du processus

L'inscription est la première étape afin de créer un compte entité ou entreprise et déclarer en ligne. L'inscription se fait à partir de la page d'accueil du site en cliquant sur « Accès professionnel » :



Puis sur « Accéder au formulaire d'inscription » :

## Pas de compte ? Inscrivez-vous

[Accéder au formulaire d'inscription](#)

Avant de procéder à l'inscription, le futur déclarant doit prendre connaissance des mentions légales et accepter les conditions générales.

J'accepte les conditions générales

Continuer

C'est l'entité légale qui doit déclarer pour l'ensemble des établissements concernés par la substance entrant dans le champ de la déclaration. L'entité est identifiée par son numéro de TVA intracommunautaire. Elle doit également joindre un extrait du KBIS.

Lors de l'inscription, dans le cas où le numéro de TVA intracommunautaire saisi existerait déjà dans la base de déclaration, l'administrateur déclarant du compte déjà existant sera immédiatement averti par mail qu'une tentative d'inscription a été faite sur son numéro de TVA. Les deux utilisateurs seront invités à prendre contact afin de convenir de la procédure à suivre.

Les champs à renseigner concernant l'entité sont les suivants :

### **IDENTITE DE L'ENTREPRISE**

**Dénomination ou raison sociale\***

**Adresse de l'entité\***

**Code postal\***

**Commune\***

**N° de TVA intracommunautaire ou UAI\***

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié.

**Pays\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

**Qualité du déclarant\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, plusieurs choix sont possibles.

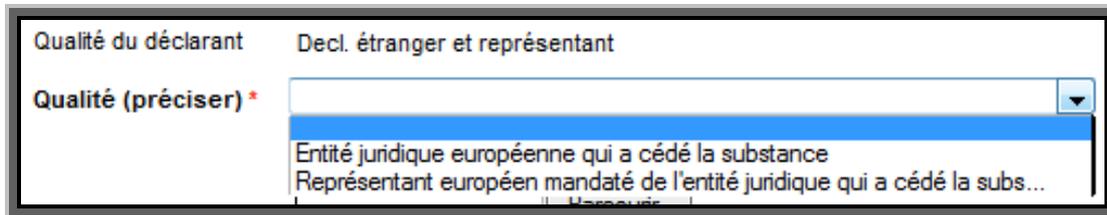
**Qualité du déclarant \***

- Producteur-Fabricant
- Distributeur
- Importateur
- Utilisateur et distributeur
- Reconditionneur et distributeur
- Représentant européen mandaté de l'entité juridique qui a cédé la substance

Dans le cas où le pays sélectionné est différent de France métropolitaine ou France d'Outre Mer alors le déclarant devra préciser sa qualité comme décrit ci-dessous :

**Qualité d'entité juridique extranationale / ou représentant mandaté**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.



Qualité du déclarant Decl. étranger et représentant

Qualité (préciser) \*

Entité juridique européenne qui a cédé la substance  
Représentant européen mandaté de l'entité juridique qui a cédé la subs...

**Êtes-vous un organisme public de recherche\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.



Êtes vous un organisme public de recherche ? \*

Oui  
Non  
Oui

**Extrait KBIS\***

Joindre le document relatif au KBIS.

**SECTEUR D'ACTIVITE**

**Code NACE\*<sup>1</sup>**

La liste des codes NACE en français est disponible sur le site d'EUROSTAT à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST\\_NOM\\_DTL&StrNom=NACE\\_REV2&StrLanguageCode=FR&IntPcKey=&StrLayoutCode=HIERARCHIC&IntCurrentPage=1](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTL&StrNom=NACE_REV2&StrLanguageCode=FR&IntPcKey=&StrLayoutCode=HIERARCHIC&IntCurrentPage=1)  
[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-RA-07-015/FR/KS-RA-07-015-FR.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-07-015/FR/KS-RA-07-015-FR.PDF)

Comment remplir : après avoir saisi les premiers chiffres du code NACE, **sélectionner impérativement un code NACE directement dans la liste proposée**. Dans le cas contraire, le bouton de validation du formulaire d'inscription ne sera pas accessible (grisé).



Secteur d'activité

Code NACE \*

104  
104-Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales  
1041-Fabrication d'huiles et graisses  
1042-Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires

**ETABLISSEMENTS CONCERNES**

**Nom de l'établissement\***

**Adresse de l'établissement\***

<sup>1</sup> NACE : Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

### **Complément d'adresse**

**Code postal\***

**Commune\***

**Pays\***

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié.

Il est possible d'ajouter autant d'établissements que nécessaire s'ils sont concernés par la substance faisant l'objet de la déclaration.

Si l'entreprise ne comporte qu'un seul établissement dont l'adresse a déjà été renseignée (« adresse de l'entité »), alors il est possible de supprimer les champs relatifs à « Etablissements concernés ».

### Établissements concernés

[Supprimer](#)

Nom de l'établissement *	<input type="text"/>
Adresse de l'établissement *	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal *	<input type="text"/>
Commune *	<input type="text"/>
Pays *	<input type="text"/>

[Ajouter un établissement](#)

### **IDENTITE DE L'ADMINISTRATEUR DECLARANT**

Les champs à renseigner concernant l'identité de la personne physique qui effectue la déclaration sont les suivants :

**Prénom\***

**Nom\***

**Civilité**

**Adresse mail\***

**Fonction**

**Téléphone**

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié.

Après création de son compte, l'administrateur déclarant aura la possibilité de définir des utilisateurs complémentaires rattachés à son entité dans la partie « Administration » de son compte.

**ATTENTION : la majeure partie des mails automatiques générés par l'application R-Nano ou envoyés par les gestionnaires du site, seront adressés à l'adresse mail de l'utilisateur ayant renseigné la déclaration le cas échéant, ainsi qu'à l'administrateur déclarant.**

## **4.2 Activation du compte**

Dès finalisation de l'inscription le déclarant recevra un email avec ses identifiant et mot de passe. **Un lien d'activation figurera également dans le corps de l'email. Le déclarant devra impérativement cliquer sur ce lien pour rendre le compte actif.** Le mot de passe transmis automatiquement par mail lors de l'inscription ne peut pas être modifié par le déclarant. Si le mot de passe est oublié, il est possible d'en générer un nouveau à partir de la page de connexion au site, en cliquant sur « Mot de passe oublié », puis en suivant les instructions.



## 5 Tableau de bord déclarant

Le tableau de bord est la première page affichée après la connexion.



Dans le bandeau haut le déclarant pourra retrouver :

- Accueil : permet de retourner au tableau de bord déclarant
- Déclarer : permet d'initier une nouvelle déclaration
- Recherche : permet d'effectuer des recherches multicritères sur les déclarations
- Profil : permet de gérer et modifier le profil de l'entité
- Administration : permet de créer des utilisateurs complémentaires rattachés au même compte
- Aide : permet d'accéder à tous les documents et informations disponibles dans la partie « Aide » de la page d'accueil

Le tableau de bord possède les colonnes suivantes :

- Bouton «  » pour la duplication
- Numéro : identifiant des déclarations
- Substance : nom chimique de la substance

- Formule : formule chimique
- Nom commercial
- État de la déclaration (voir tableau ci-dessous)
- Bouton «  » pour le téléchargement du justificatif de soumission
- Bouton «  » pour la suppression des déclarations

Le tableau est triable par colonne quand on clique sur les en-têtes de colonnes. Un clic sur une déclaration permet d'accéder à son contenu.

Rappel des différents états des déclarations affichées dans le tableau de bord et fonctionnalités associées :

- **Brouillon** : déclaration de l'année en cours dont la saisie n'est pas finalisée et/ou qui n'a pas encore été soumise. Un brouillon peut résulter de l'initialisation d'une nouvelle déclaration ou de la modification d'une déclaration soumise. Cet état n'a aucune valeur réglementaire. L'état brouillon ne vaut pas déclaration.
- **Soumise** : déclaration de l'année en cours ou de l'année précédente qui a été soumise à l'autorité réglementaire.
- **Terminé** : déclaration de l'année précédente qui n'a pas été soumise à l'autorité réglementaire.
- **Dérogation en attente** : déclaration qui a fait l'objet d'une demande de dérogation auprès du ministère de la défense et pour laquelle la décision d'acceptation ou de refus n'est pas encore prise.
- **Dérogation refusée** : déclaration dont la demande de dérogation a été refusée par le ministère de la défense. (Déclaration qui retourne à l'état « Brouillon » à sa première réouverture et qui doit être complétée et soumise sur le site r-nano).
- **Dérogation acceptée** : déclaration dont la demande de dérogation a été acceptée par le ministère de la défense.

Tableau des états des déclarations et des actions et fonctionnalités associées pour les entités françaises

O = OUI ; N = NON ; S.O. = Sans objet

Etat de la déclaration	Brouillon			Soumise année en cours			Soumise année précédente			Terminé
	Saisie directe au clavier / Sans import par numéro de déclaration / Sans import par fichier XML	Avec import par numéro de déclaration	Avec chargement par fichier XML	Saisie directe au clavier / Sans import par numéro de déclaration / Sans import par fichier XML	Avec import par numéro de déclaration	Avec chargement par fichier XML	Saisie directe au clavier / Sans import par numéro de déclaration / Sans import par fichier XML	Avec import par numéro de déclaration	Avec chargement par fichier XML	
<b>Actions et fonctionnalités de r-nano</b>										
<b>Suppression</b>	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N
<b>Modification d'une déclaration soumise</b>	S.O.	S.O.	S.O.	O Jusqu'au 30/04			N	N	N	S.O.
<b>Duplication à partir du tableau de bord</b>	O	N	O	O	N	O	O	N	O	O
<b>Duplication à partir de la partie « Identité substance »</b>	O	N	O	O	N	O	O	N	O	O
<b>Import de la partie « Identité substance » par numéro de déclaration</b>	O	O	O	O Après réouverture en modification			N	N	N	N

<b>Chargement de la partie « Identité substance » par fichier XML</b>	O	O	O	O Après réouverture en modification			N	N	N	N
<b>Export de la partie « Identité substance » par fichier XML</b>	O	O Mais uniquement les données écrasées par saisie	O	O	O Mais uniquement les données écrasées par saisie	O	O	O Mais uniquement les données écrasées par saisie	O	O
<b>Ecrasement par saisie des données « identité substance » importées par numéro ou chargées par fichier XML</b>	S.O.	O	O	O Après réouverture en modification			N	N	N	N
<b>Import d'une liste de clients/utilisateurs par fichier .csv</b>	O	O	O	O Après réouverture en modification			N	N	N	N

## 6 La déclaration

### 6.1 Information sur la déclaration

#### 6.1.1 Description des champs à renseigner

*Faire une demande de dérogation voir chapitre 6.1.2*

*Faire une déclaration simplifiée voir chapitre 6.1.3*

**Numéro de la déclaration** : généré par l'application, il se renseigne automatiquement dès l'ouverture d'une nouvelle déclaration.

**Année concernée par la déclaration\*** : choisir dans la liste déroulante, il s'agit de l'année civile concernée par la déclaration.

**Qualité du déclarant au regard de la substance\*** : le déclarant doit préciser sa qualité vis à vis de la substance qui fait l'objet de la déclaration.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, plusieurs choix sont possibles.

Qualité du déclarant au regard de la substance	<input type="checkbox"/> Producteur-Fabricant
	<input type="checkbox"/> Distributeur
	<input type="checkbox"/> Importateur
	<input type="checkbox"/> Utilisateur et distributeur
	<input type="checkbox"/> Reconditionneur et distributeur
	<input type="checkbox"/> Autre

#### **Activité(s) concernée(s) par la déclaration**

Comment remplir : le déclarant doit préciser quelle(s) activité(s), parmi celle(s) déclarée(s) à l'inscription, est (sont) concernée(s) par la substance qui fait l'objet de la déclaration. La liste des activités concernées doit être transférée grâce aux flèches de sélection dans le pavé du bas après sélection des activités dans le pavé du haut.

Activités concernées	2110
	▼ ▼ ▲ ▲
	51

#### **Établissement(s) concerné(s) par la déclaration\*** :

Comment remplir : parmi les établissements associés à l'entreprise, le déclarant sélectionne, en le(s) cochant, celui ou ceux qui est (sont) concerné(s) par la déclaration.

Le déclarant doit préciser les utilisateurs à qui la substance nanoparticulaire est cédée à titre onéreux ou gratuit, il doit pour cela compléter l'onglet « Clients – Utilisateurs professionnels » en saisie manuelle ou charger cette liste d'utilisateurs sous format csv. Cependant, si le déclarant a un nombre de clients-utilisateurs professionnels finaux supérieur à 30 pour une même classe d'activité NACE, il peut préciser à ce stade la (les) classe(s) NACE et le nombre d'utilisateurs finaux correspondant à chacune d'entre elles.

**Attention : Dans le cas d'une déclaration de clients utilisateurs finaux par code NACE, le déclarant doit conserver à disposition en cas de demande/contrôle de l'administration la liste exhaustive de ces utilisateurs pendant 10 ans. Le déclarant doit en priorité envisager de renseigner l'onglet « clients/utilisateurs » de manière exhaustive.**

***Pour cette substance, avez-vous un nombre de clients-utilisateurs professionnels finaux supérieur à 30 pour une ou plusieurs classes d'activité NACE ? \****

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Pour cette substance, avez-vous un nombre de clients-utilisateurs professionnels finaux supérieur à 30 pour une ou plusieurs classes d'activité NACE ? \*

Ex : 324 utilisateurs finaux relevant du secteur d'activité « Pratiques dentaires » et/ou  
58 utilisateurs finaux relevant du secteur d'activité « Blanchisserie-Teinturerie » et/ou...

***Si oui***

***Je souhaite déclarer le nombre d'utilisateurs finaux par classe NACE ? \****

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

***Nombre d'utilisateurs / classe d'activité\****

Comment remplir : après avoir saisi les premiers chiffres du code NACE, sélectionner impérativement un code NACE directement dans la liste proposée, puis indiquer le nombre d'utilisateurs concernés.

Je souhaite déclarer le nombre d'utilisateurs finaux par classe NACE ? \*

Nombre d'utilisateurs / classe d'activité \*

Ex : 1396; Pour pouvoir valider le formulaire, sélectionner obligatoirement un code dans la liste proposée.

Ex. 32

[Ajouter une classe d'utilisateurs](#)

### ***Cas particulier de la recherche et du développement***

Il s'agit de préciser si le déclarant a des activités de recherche et développement sur la substance à l'état nanoparticulaire qui fait l'objet de la déclaration.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

## Recherche et développement

Recherche et développement \*

Si le déclarant n'a pas d'activité R&D sur la substance qui fait l'objet de la déclaration, il le précise et peut alors passer directement à la partie « Identité de la substance ».

Si le déclarant précise qu'il a des activités de R&D (« scientifiques » ou « axés sur produits et procédés »), alors il doit obligatoirement compléter les trois champs suivants :

### ***Avez-vous uniquement des activités de R&D au regard de cette substance ?***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Avez-vous uniquement des activités de R&D au regard de cette substance

### ***Fait partie de secteur d'activités***

Il s'agit de préciser le ou les secteur(s) d'activité(s) pour les activités de recherche et développement sur la substance à l'état nanoparticulaire faisant l'objet de la déclaration.

Comment remplir : le déclarant doit préciser quelle(s) activité(s), parmi celles déclarées à l'inscription, sont concernées par les activités R&D. La liste des activités de l'entreprise doit être déplacée grâce aux flèches de sélection dans le pavé du bas après sélection des activités concernées dans le pavé du haut.

Fait partie de secteur d'activités \*

2110  
51



### ***R&D avec mise sur le marché***

Il s'agit de préciser, dans le cas où le déclarant a des activités de recherche et développement sur les substances à l'état nanoparticulaire, s'il y a mise sur le marché.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Préciser s'il y a mise sur le marché

## 6.1.2 La dérogation auprès du ministère de la Défense

Selon l'article R523-20 du code de l'environnement : lorsqu'une personne tenue de faire la déclaration au titre de l'article L. 523-1 du code de l'environnement souhaite faire usage de la dérogation relative à la mise à disposition du public prévue lorsque cela est nécessaire à la sauvegarde des intérêts de la défense nationale, elle le signale dans sa déclaration. Ainsi le déclarant devra sélectionner l'option « demande de dérogation » dans le premier onglet de la déclaration.

Pour effectuer sa déclaration il devra remplir un dossier papier et le transmettre au ministère par lettre recommandée, accompagné des pièces justificatives. Un modèle du dossier est disponible dans la partie « Aide » de la page d'accueil.



The screenshot shows the R-Nano.fr website interface. At the top, there are logos for the French Republic, the Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy, and ANSES. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Déclarer', 'Recherche', 'Profil', 'Administration', 'Aide', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Déclarer > Information sur la déclaration'. A secondary navigation bar contains 'Enregistrer', 'Soumettre', 'Imprimer', 'Dupliquer', and 'Déclaration remplie à 3 % | liste des champs restants'. The main content area is titled 'Information sur la déclaration' and features a sidebar with menu items: 'Identité du déclarant', 'Identité de la substance', 'Quantité', 'Usages', 'Clients (utilisateurs professionnels)', and 'Consulter l'historique'. The main content area includes a button labeled 'Demande de dérogation défense' which is highlighted with a red rectangle. Below this button, there is explanatory text in French and a form with fields for 'Numéro de la déclaration' (VM176-2013-00596497) and 'Année concernée par la déclaration' (2013).

Suite à une demande de dérogation par un déclarant, le ministère de la Défense en sera directement informé par email et notifiera sur l'application r-nano sa décision de refus ou d'acceptation de la demande. Le déclarant recevra, par email également, une copie de la notification de décision.

Rappel des états de déclaration correspondants :

- Dérogation en attente : déclaration qui a fait l'objet d'une demande de dérogation auprès du ministère de la Défense et pour laquelle la décision d'acceptation ou de refus n'est pas encore prise.
- Dérogation refusée : déclaration dont la demande de dérogation a été refusée par le ministère de la Défense. (Déclaration qui retourne à l'état « Brouillon » à sa première réouverture et qui doit être complétée et soumise sur le site r-nano).
- Dérogation acceptée : déclaration dont la demande de dérogation a été acceptée par le ministère de la Défense.

### 6.1.3 La déclaration simplifiée pour les organismes publics de recherche

**Selon l'article R. 523-15 du code de l'environnement :** lorsque les fabricants, importateurs et distributeurs visés à l'article R. 523-13 sont des organismes publics de recherche, la déclaration qu'ils effectuent peut être une déclaration unique couvrant l'ensemble de leurs activités de recherche.

Ainsi le déclarant devra sélectionner l'option « déclaration simplifiée » dans le premier onglet de la déclaration. Il aura alors accès à un formulaire simplifié de déclaration.

Cette option est accessible uniquement si l'entité s'est déclarée organisme public de recherche au niveau de l'inscription.

The screenshot shows the R-Nano.fr website interface. At the top, there are logos for the French Republic, the Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy, and ANSES. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Déclarer', 'Recherche', 'Profil', 'Administration', 'Aide', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Déclarer > Information sur la déclaration'. A secondary navigation bar contains 'Enregistrer', 'Soumettre', 'Imprimer', and 'Déclaration remplie à 3 % | liste des champs restants'. The main content area is titled 'Information sur la déclaration' and features a sidebar with a menu: 'Identité du déclarant', 'Identité de la substance', 'Quantité', 'Usages', and 'Utilisateurs'. The main content area has two buttons: 'Demande de dérogation défense' and 'Déclaration simplifiée'. The 'Déclaration simplifiée' button is highlighted.

## 6.2 Identité du déclarant

Le profil de l'entité saisi au niveau de l'inscription est rappelé sur ce deuxième onglet de la déclaration. Toutes les déclarations réalisées seront alors rattachées au profil affiché. Il est important de vérifier que ces informations sont exactes et à jour avant de continuer la déclaration.

Les informations du profil, reprises dans « identité du déclarant » sont liées à une entité juridique identifiée par son numéro de TVA. Les informations du profil ne doivent pas être modifiées pour effectuer des déclarations pour différentes entités juridiques distinctes grâce à un même compte déclarant.

Pour mettre à jour ces informations, rendez-vous dans la page de profil, disponible dans le bandeau haut de l'écran.

## 6.3 Identité de la substance, champs à renseigner

Sur cet onglet il est possible de demander la confidentialité pour le nom chimique de la substance.

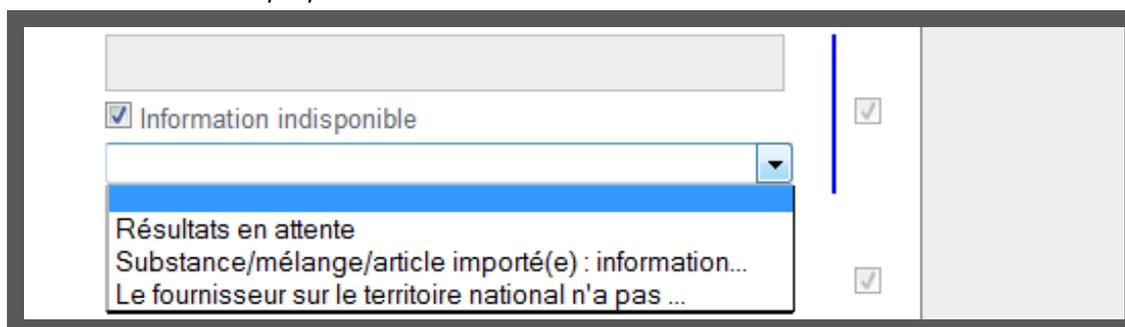
### Import de l'identité de la substance par numéro de déclaration

Se reporter au chapitre 8.

### Chargement/export de l'identité de la substance par fichier XML

Se reporter au chapitre 9.

Dans le cas où un champ est obligatoire et que l'information n'est pas disponible alors le déclarant aura la possibilité de cocher la case « Information indisponible » et de justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

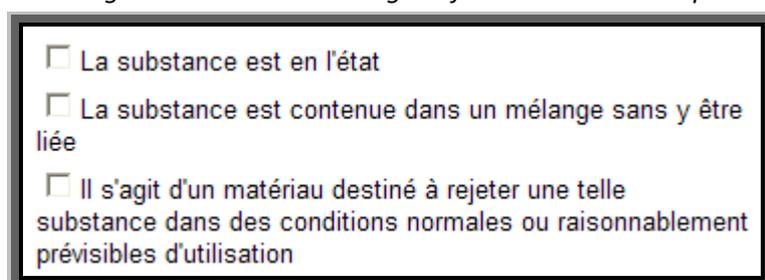


The screenshot shows a web form interface. At the top, there is a text input field. Below it, a checkbox labeled 'Information indisponible' is checked. To the right of this checkbox is another checked checkbox. Below the 'Information indisponible' checkbox is a dropdown menu that is open, showing three options: 'Résultats en attente', 'Substance/mélange/article importé(e) : information...', and 'Le fournisseur sur le territoire national n'a pas ...'. To the right of the dropdown menu is a third checked checkbox.

### Préciser si\*

A ce stade, il s'agit de préciser si la substance faisant l'objet de la déclaration est en l'état, si elle est contenue dans un mélange, ou s'il s'agit d'un matériau destiné à rejeter une telle substance dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, plusieurs choix sont possibles. Attention ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.



The screenshot shows a form with three checkboxes and their corresponding text labels:

- La substance est en l'état
- La substance est contenue dans un mélange sans y être liée
- Il s'agit d'un matériau destiné à rejeter une telle substance dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation

**Remarque** : la même substance peut être produite ou mise sur le marché en l'état et/ou dans un mélange et/ou dans un article. Plusieurs choix sont donc possibles.

### Nom chimique de la substance\*

Comment remplir : saisir librement le nom de la substance dans l'espace dédié. Par exemple : dioxyde de titane. Ce nom devra être renseigné dans la mesure du possible en anglais. Le nom tel qu'il est déclaré apparaîtra dans le rapport annuel mis à disposition du public.

### Formule chimique\*

La formule chimique est la représentation par la nature et le nombre des atomes. Par convention, on note les cations à gauche, puis le groupe anionique, puis les ions hydroxydes.

Comment remplir : saisir librement la formule chimique dans l'espace dédié. Par exemple pour le dioxyde de titane :  $TiO_2$ .

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Numéro CAS\***

Le numéro CAS (Chemical Abstract Service) est un identifiant déterminé par informatique. L'algorithme identifie les diagrammes structurels et alloue automatiquement un numéro CAS unique à chaque entité chimique (molécule, mélange d'isomères, produit industriel).

Comment remplir : saisir librement le numéro CAS de la substance dans l'espace dédié. Ce numéro se divise en trois parties, séparées par des tirets. Il est donc de la forme : YYYYYY-XX-X avec : Y : 3 à 6 chiffres. Par exemple pour le dioxyde de titane : 13463-67-7.

#### **Numéro CAS non disponible**

Comment remplir : si le numéro CAS n'est pas disponible, le préciser ici.

Au moins un des deux champs relatifs au numéro CAS doit être rempli.

**Attention : s'il existe, le numéro CAS doit obligatoirement être renseigné, notamment afin de contribuer à une bonne identification des substances dans le cadre de l'exploitation des données.**

#### **Numéro CE (Einecs/Elincs/INCI)\***

Numéro d'identification se rapportant à la législation européenne ; il doit figurer sur l'emballage des substances dangereuses (numéro CE).

EINECS : European inventory of existing commercial chemical substances (substances chimiques "existantes" commercialisées sur le marché européen entre le 1/01/1971 et le 18/09/1981).

ELINCS : European list of notified chemical substances (substances chimiques "nouvelles" introduites sur le marché européen après le 18/09/1981).

Comment remplir : saisir librement le numéro CE de la substance dans l'espace dédié. Numéro à 7 chiffres, il s'écrit de la forme : XXX-XXX-X. Par exemple pour le dioxyde de titane : 236-675-5.

#### **Numéro CE non disponible**

Comment remplir : si le numéro CE n'est pas disponible, le préciser ici.

Au moins un des deux champs relatifs au numéro CE doit être rempli.

#### **Nom commercial de la substance le cas échéant \***

Comment remplir : saisir librement le nom commercial de la substance.

**Pas de nom commercial** : S'il n'existe pas de nom de commercial, le préciser ici.

Au moins un des deux champs relatifs au nom commercial doit être rempli.

#### **Nom IUPAC**

La nomenclature IUPAC est un système pour nommer les composés chimiques et pour décrire la science de la chimie en général. Elle est développée et mise à jour sous les auspices de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA) (*International Union of Pure and Applied Chemistry (IUPAC)*).

Comment remplir : saisir librement le nom IUPAC de la substance dans l'espace dédié.

#### **N° REACH (enregistrement)\***

On entend par « numéro REACH » le numéro d'enregistrement du dossier REACH de la même substance. En effet, une fois que l'enregistrement REACH est complet, l'Agence attribue un numéro d'enregistrement à la substance concernée ainsi qu'une date d'enregistrement qui est la même que la date de soumission. L'Agence communique immédiatement le numéro et la date d'enregistrement

Date de mise à jour : novembre 2016

Page 19 sur 41

au déclarant concerné. Le numéro d'enregistrement est utilisé dans toute la correspondance ultérieure relative à l'enregistrement.

Comment remplir : saisir librement le N° REACH de la substance dans l'espace dédié. Le numéro est de la forme suivante : <TYPE> - <BASE-NUMBER> - <CHECKSUM> - <INDEX-NUMBER> avec :

<TYPE>	- 01 Registration - 02 C&L notification (CLP) - 03 Substance in article notification (Art. 7(2) - SVHC) - 04 PPOD - 05 Pre-registration - 06 Inquiry - 07 On-site isolated intermediates - 08 Transported on-site isolated intermediates - 09 Data holder notification - 17 Late pre-registration (Art. 28(6))
<BASE-NUMBER>	is a 10-digit number
<CHECKSUM>	is a 2-digit number
<INDEX-NUMBER>	is a 4-digit number giving the index of a member in a joint submission

#### ***Pas d'enregistrement***

Au moins un des deux champs relatifs au numéro d'enregistrement REACH doit être rempli.

#### ***Plusieurs numéros d'enregistrement***

Si plusieurs numéros d'enregistrement sont disponibles, saisir librement un des numéros dans le champ dédié.

#### ***Numéro confidentiel***

Si certains déclarants ne souhaitent pas communiquer les 4 derniers chiffres du numéro d'enregistrement, correspondant à l'identifiant d'un membre d'une soumission conjointe, alors ils pourront saisir 00-0000000000-00-XXXX.

#### ***IMPURETES***

A ce stade, il s'agit de préciser la nature chimique des impuretés ainsi que les quantités correspondantes.

***Nature des impuretés et information sur leur quantité, dont la concentration massique est supérieure à 0,1%***

***Nature des impuretés, et information sur leur quantité, dont la concentration massique est inférieure à 0,1% mais obligatoire aux fins d'autres dispositions réglementaires***

Comment remplir : saisir librement la nature chimique des impuretés ainsi que les proportions correspondantes dans l'espace dédié. On séparera les différentes impuretés par une virgule. Par exemple, Impureté 1 : XX [CAS], XX % et Impureté 2 : XX, [CAS] XX%.

#### ***Test guideline / lignes directrices de test***

Comment remplir : saisir librement la guideline.

### **Méthode d'identification des impuretés**

Il s'agit de préciser la méthode qui a été utilisée afin de déterminer la nature des impuretés ainsi que les informations relatives à leur quantité.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Si le choix sélectionné est : "autre", un champ libre sera disponible afin d'apporter des précisions.



Méthode d'identification des impuretés

- Fluorescence X
- ICP/OES
- ICP/MS
- Connaissance du procédé
- HPLC
- GC
- CE
- RNM
- FT-IR
- Autre

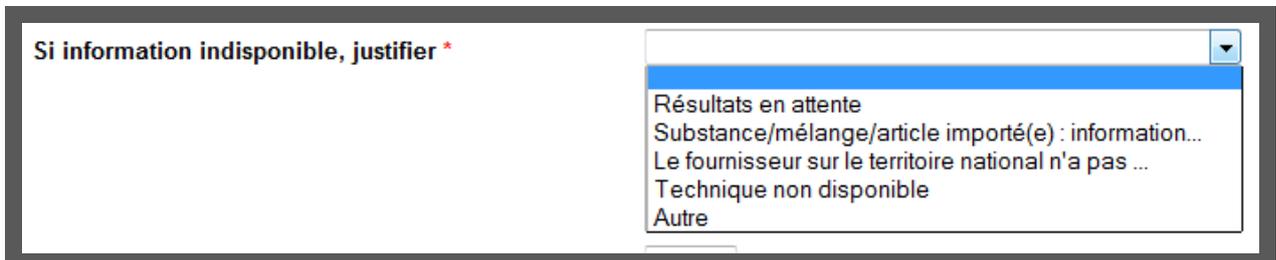
### **Si autre méthode, préciser**

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié.

### **Si information indisponible, justifier\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Si la nature des impuretés n'est pas renseignée, ce champ doit obligatoirement être renseigné, afin de valider la complétude du dossier.



Si information indisponible, justifier \*

- Résultats en attente
- Substance/mélange/article importé(e) : information...
- Le fournisseur sur le territoire national n'a pas ...
- Technique non disponible
- Autre

### **Si autre justification, préciser**

## **TAILLE DES PARTICULES PRIMAIRES**

L'unité pour exprimer la taille du (des) diamètre(s) moyen(s) est le **nanomètre**.

### **Taille moyenne des particules et écart type 1\***

Il s'agit de préciser une (des) valeur(s) numérique(s) correspondant à la (aux) taille(s) moyenne(s) des particules primaires, cela pourra être une, deux, ou trois valeurs suivant la forme.

Comment remplir : saisir librement le ou les diamètres moyens et les écarts types dans les espaces dédiés. Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier. Par exemple pour une distribution bimodale :

Diamètre moyen 1 : 10 nm

Écart type 1 :  $\pm 5$  nm

Diamètre moyen 2 : 320 nm

Écart type 2 :  $\pm 12$  nm

Taille moyenne des particules et écart type 1 *	10	nm
	<input type="checkbox"/> Information indisponible	
	$\pm$ 5	nm
	<input type="checkbox"/> Information indisponible	
Taille moyenne des particules et écart type 2	320	nm
	$\pm$ 12	nm

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

### Taille moyenne des particules et écart type 2

### Taille moyenne des particules et écart type 3

### Méthode de détermination de la taille\*

Il s'agit de préciser la méthode qui a été utilisée afin de déterminer le ou les diamètres des particules primaires.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Méthode de détermination de la taille	<input type="button" value="v"/> MET MEB AFM Autre
---------------------------------------	--

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

### Si autre méthode, préciser

Comment remplir : champ libre, à renseigner de manière obligatoire si à la question précédente le choix a été « autre ».

### Test guideline / lignes directrices de test :

Comment remplir : saisir librement la guideline.

### Document(s) relatif(s) à l'analyse de la taille

Comment remplir : joindre un fichier grâce à la fonction dédiée. Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si le déclarant a plusieurs fichiers à transmettre, il devra les grouper dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.

Document(s) relatif(s) à l'analyse de distribution *	Aucun fichier
	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.
	<input type="checkbox"/> Information indisponible
<small>Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si vous avez plusieurs fichiers à transmettre, groupez les dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.</small>	

## DISTRIBUTION DE TAILLE DES PARTICULES PRIMAIRES

### Méthode de détermination de la distribution\*

Il s'agit de préciser la méthode qui a été utilisée afin de déterminer la distribution de taille des particules primaires.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, plusieurs choix sont possibles. Si le choix sélectionné est : "autre", un champ libre sera disponible afin d'apporter des précisions.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

<b>Méthode de détermination de la distribution *</b>	<input type="checkbox"/> DLS
	<input type="checkbox"/> Diffraction laser
	<input type="checkbox"/> Sédimentation sous champ terrestre
	<input type="checkbox"/> Sédimentation centrifuge
	<input type="checkbox"/> Raman (NTC)
	<input type="checkbox"/> Autre

**Remarque** : Pour le cas particulier des nanotubes de carbone (NTC), la méthode Raman doit être privilégiée.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

### Si autre méthode, préciser

Comment remplir : champ libre, à renseigner de manière obligatoire si à la question précédente le choix a été « autre ».

### Test guideline / lignes directrices de test

Comment remplir : saisir librement la guideline.

### Document(s) relatif(s) à l'analyse de distribution\*

Il s'agit de joindre le ou les fichier(s) correspondant aux résultats d'analyse de la distribution de taille des particules primaires.

Comment remplir : joindre un fichier grâce à la fonction dédiée. Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si le déclarant a plusieurs fichiers à transmettre, il devra les grouper dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

## ETATS D'AGREGATION ET D'AGGLOMERATION

L'unité de saisie des tailles des agrégats et agglomérats est le **nanomètre**.

### Taille moyenne des agrégats (ordre de grandeur ou intervalle) avec écart type\*

Il s'agit de préciser une valeur numérique correspondant à la taille des agrégats.

Comment remplir : saisir librement la taille des agrégats dans l'espace dédié. Par exemple, pour une distribution monomodale :

Diamètre moyen 1 : 1 200 nm

Écart type 1 :  $\pm 40$  nm

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Méthode de détermination\***

Comment remplir : saisir librement la méthode de détermination utilisée pour déterminer la taille moyenne des agrégats.

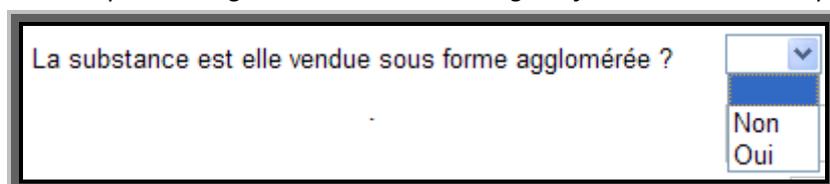
Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **La substance est elle vendue sous forme agglomérée ?\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

The image shows a screenshot of a web form. On the left, there is a text input field with the question "La substance est elle vendue sous forme agglomérée ?" in blue text. To the right of this field is a dropdown menu. The dropdown menu is currently open, showing two options: "Non" and "Oui", both in white text on a blue background. The dropdown menu has a small downward-pointing arrow at the top right.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Taille des agglomérats avec écart type**

Il s'agit de préciser une valeur numérique correspondant à la valeur de la taille des agglomérats ainsi que son écart type.

Comment remplir : saisir librement la taille des agglomérats et son écart type dans l'espace dédié.

Par exemple pour une distribution bimodale :

Diamètre moyen 1 : 3 000 nm ;

Écart type 1 :  $\pm 500$  nm

Diamètre moyen 2 : 12 000 nm ;

Écart type 2 :  $\pm 1 000$  nm

Ce champ doit obligatoirement être renseigné si la réponse à la question « La substance est-elle vendue sous forme agglomérée ? » est oui.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Méthode de détermination (de l'état d'agglomération)**

Il s'agit de préciser la méthode de détermination de la taille des agglomérats.

Comment remplir : saisir librement la méthode de détermination.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné si la réponse à la question « La substance est-elle vendue sous forme agglomérée ? » est oui.

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Test guideline / lignes directrices de test**

Comment remplir : saisir librement la guideline.

### **Document(s) relatif(s) à la caractérisation de l'état d'agrégation**

Il s'agit de joindre le ou les fichier(s) correspondant aux résultats d'analyse de la caractérisation du niveau d'agrégation par MET, MEB, AFM ou toute autre méthode.

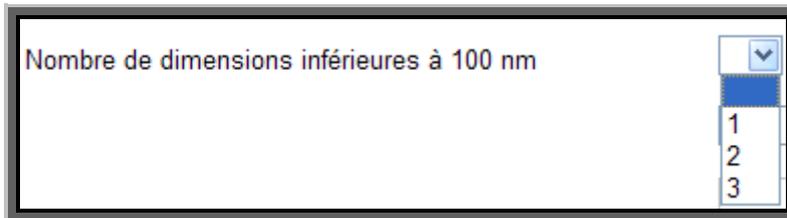
Comment remplir : joindre un fichier grâce à la fonction dédiée. Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si le déclarant a plusieurs fichiers à transmettre, il devra les grouper dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.

### **FORME**

#### **Nombre de dimensions inférieures à 100 nm**

Il s'agit de préciser le nombre de dimensions de la substance, inférieures à 100 nanomètres.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.



Nombre de dimensions inférieures à 100 nm

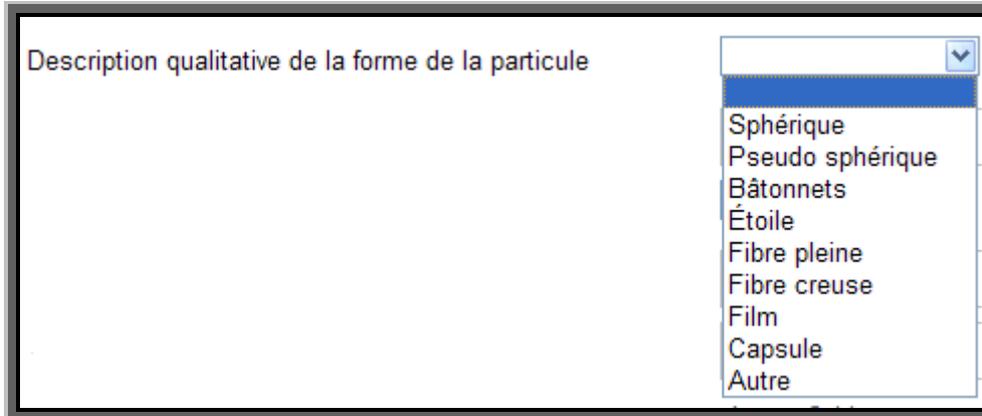
1  
2  
3

#### **Description qualitative de la forme de la particule\***

Il s'agit de caractériser de manière qualitative la forme nanométrique.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Si le choix sélectionné est : "autre", un champ libre sera disponible afin d'apporter des précisions.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.



Description qualitative de la forme de la particule

Sphérique  
Pseudo sphérique  
Bâtonnets  
Étoile  
Fibre pleine  
Fibre creuse  
Film  
Capsule  
Autre

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Si autre forme préciser**

Comment remplir Champ libre, à renseigner de manière obligatoire si à la question précédente le choix a été « autre ».

#### **Méthode de la caractérisation de la forme\***

Il s'agit de préciser la méthode qui a été utilisée afin de caractériser la forme.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Méthode de caractérisation de la forme

MET  
MEB  
AFM  
Autre

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

**Si autre méthode, préciser**

Comment remplir : champ libre, à renseigner de manière obligatoire si à la question précédente le choix a été « autre ».

**Test guideline / lignes directrices de test**

Comment remplir : saisir librement la guideline.

**Document(s) relatif(s) à la caractérisation de la forme :**

Il s'agit de joindre le ou les fichier(s) correspondant aux résultats d'analyse de la caractérisation de la forme.

Comment remplir : joindre un fichier grâce à la fonction dédiée. Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si le déclarant a plusieurs fichiers à transmettre, il devra les grouper dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.

**ETAT DU MELANGE / MATRICE**

Il s'agit de décrire l'état sous lequel se présente le mélange contenant la substance.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

État du mélange/matrice

État sous lequel se présente le mélange contenant la substance

Solide  
Liquide  
Gaz  
Poudre

**SURFACE SPECIFIQUE**

La valeur de la surface spécifique doit obligatoirement être renseignée en **m<sup>2</sup>/g**.

**Valeur de la surface spécifique moyenne et écart-type**

Il s'agit de préciser une valeur numérique correspondant à la valeur de la surface spécifique ainsi que son écart type.

Comment remplir : saisir librement la valeur de la surface spécifique et son écart-type dans l'espace dédié. Par exemple : Surface spécifique (poudre) : 52 m<sup>2</sup>/g  
10 m<sup>2</sup>/g

Valeur de la surface spécifique moyenne et écart-type	52	m <sup>2</sup> /g
	± 10	m <sup>2</sup> /g

### **Méthode de détermination de la surface spécifique**

Il s'agit de préciser la méthode qui a été utilisée afin de caractériser la surface spécifique.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Si le choix sélectionné est : "autre", un champ libre sera disponible afin d'apporter des précisions.

Méthode de détermination de la surface spécifique	<input type="text" value=""/> <ul style="list-style-type: none"> <li>BET avec azote</li> <li>Calcul à partir MET/ME</li> <li>SAXS</li> <li>Autre</li> </ul>
---	---

### **Si autre méthode, préciser**

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié.

### **Si information indisponible, justifier\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Si la valeur de la surface spécifique n'a pas été renseignée, ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si information indisponible, justifier *	<input type="text" value=""/> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats en attente</li> <li>Substance/mélange/article importé(e) : information...</li> <li>Le fournisseur sur le territoire national n'a pas ...</li> <li>Technique non disponible</li> <li>Autre</li> </ul>
Si autre justification, préciser	

### **Si autre justification, préciser**

## **ÉTAT CRISTALLIN**

La méthode de référence utilisée pour l'analyse de l'état cristallin est la diffraction X.

### **Je dispose de ces informations\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Je dispose de ces informations	<input type="text" value=""/> <ul style="list-style-type: none"> <li>Non</li> <li>Oui</li> </ul>
--------------------------------	--

### **La substance se présente sous forme de mélange**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

La substance se présente sous forme de mélange

Non  
Oui

**Si la substance ne se présente pas sous forme de mélange (réponse « NON » à la question précédente)**

**Nom vernaculaire, s'il existe**

**Sinon, indiquer le type du réseau de Bravais**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

**Si la substance se présente sous forme de mélange (réponse « OUI » à la question précédente)**

**Nom vernaculaire, s'il existe**

**Sinon, indiquer le type du réseau de Bravais**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

**Proportions de cette phase (y compris la phase amorphe lorsqu'elle existe)**

**Test guideline / lignes directrices de test**

Comment remplir : saisir librement la guideline.

**Document(s) relatif(s) à l'analyse de l'état cristallin**

Il s'agit de joindre le ou les fichier(s) correspondant aux résultats d'analyse de la détermination de l'état cristallin.

Comment remplir : joindre un fichier grâce à la fonction dédiée. Le fichier joint doit être au format JPG, GIF, PNG, DOC, XLS, CSV, PDF ou ZIP. Si le déclarant a plusieurs fichiers à transmettre, il devra les grouper dans une archive ZIP. La taille limite pour cette pièce jointe est de 10 Mo.

**Si information indisponible, justifier\***

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Si la nature des phases n'a pas été renseignée, ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.

Si information indisponible, justifier \*

Résultats en attente  
Substance/mélange/article importé(e) : information...  
Le fournisseur sur le territoire national n'a pas ...  
Technique non disponible  
Autre

**Si autre justification, préciser**

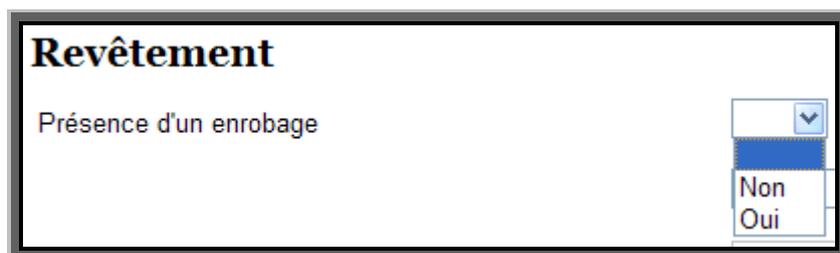
## REVÊTEMENT

**Présence d'un enrobage\***

Il s'agit de préciser s'il existe un revêtement (ou *coating*) sur la substance.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné afin de valider la complétude du dossier.



**Revêtement**

Présence d'un enrobage

Non  
Oui

Si cette information est indisponible cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

#### **Nature de l'enrobage**

Il s'agit de préciser si la nature du revêtement est organique ou inorganique.

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné si la réponse à la question « présence d'un enrobage ? » est oui.



Nature de l'enrobage

Organique  
Inorganique  
Autre

**Si autre nature d'enrobage, préciser**

#### **Précisions sur l'enrobage**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible. Si le choix sélectionné est : "autre", un champ libre sera disponible afin d'apporter des précisions.

Ce champ doit obligatoirement être renseigné si la réponse à la question « présence d'un revêtement ? » est oui.



Précisions sur l'enrobage

Coating organique hydrophile  
Coating organique hydrophobe  
Coating inorganique hydrophile  
Coating inorganique hydrophobe  
Autre

**Si autres précisions sur l'enrobage, préciser**

### **CHARGE DE SURFACE**

La méthode de référence utilisée pour l'analyse de la charge surfacique est la **zétamétrie**.

#### **Valeur du potentiel Zeta**

Il s'agit de fournir une valeur numérique correspondant à la valeur du potentiel Zeta.

Comment remplir : saisir librement la valeur du potentiel Zeta dans l'espace dédié.

#### **pH auquel la valeur a été mesurée**

Il s'agit de préciser une valeur numérique correspondant à la valeur du pH.

Comment remplir : saisir librement la valeur du pH dans l'espace dédié.

**Milieu dans lequel la valeur a été mesurée**

Il s'agit de préciser la nature du milieu dans lequel la valeur a été mesurée.

Comment remplir : saisir librement la nature du milieu dans l'espace dédié.

**Test guideline / lignes directrices de test**

Comment remplir : saisir librement la guideline

**Document(s) relatif(s) à la détermination de la charge de surface**

Il s'agit de joindre le ou les fichier(s) correspondant aux résultats d'analyse de la détermination de la charge de surface.

Comment remplir : saisir librement la valeur des proportions de chacune des phases dans l'espace dédié.

**Si indisponible, justifier**

Comment remplir : choisir dans la liste proposée, un seul choix est possible

Ce champ doit obligatoirement être renseigné si la valeur du potentiel Zeta n'est pas renseignée, afin de valider la complétude du dossier.



The image shows a screenshot of a web form. On the left, there is a text input field containing the placeholder text "Si information indisponible, justifier". To the right of this field is a dropdown menu. The dropdown menu is currently open, showing three options: "Résultats en attente", "Technique non disponible", and "Autre". The first option, "Résultats en attente", is highlighted in blue. The dropdown menu has a small downward-pointing arrow icon in its top right corner.

**Si autre justification, préciser**

## 6.4 Quantité

**IMPORTANT : les quantités à renseigner sont les quantités de substance à l'état nanoparticulaire et non pas les quantités de mélange, de matériaux, d'articles, etc.**

Les quantités devront obligatoirement être exprimées en **kilogrammes**.

**Quantité\***

Il s'agit de préciser les quantités annuelles produites, importées, distribuées, distribuées après utilisation ou reconditionnement ou autre de la substance.

Comment remplir : saisir librement les quantités dans l'espace dédié.

Les champs relatifs à la quantité devant être obligatoirement renseignés sont ceux **correspondant à la ou aux qualité(s) déclarée(s) dans « Informations sur la déclaration »**. Par exemple, pour une substance donnée, si le déclarant a indiqué être « producteur », il devra obligatoirement compléter le champ « quantité produite ».

Les autres champs relatifs à la quantité ne devront pas être obligatoirement renseignés pour valider la complétude du dossier.

Pour les quantités importées, distribuées, distribuées après utilisation ou reconditionnement, ou autre de la substance, si cette information est indisponible, cocher la case « Information indisponible » et justifier en sélectionnant une modalité dans la liste proposée.

## 6.5 Usages

Sur cet onglet, il est possible de demander la confidentialité pour les usages et/ou pour la (les) propriété(s) pour laquelle (lesquelles) la substance est utilisée.

Les listes des usages sont détaillées en annexe II.

Il s'agit de préciser les différents usages de la substance. Pour un usage, le déclarant doit renseigner 4 champs :

**Descripteurs pour les secteurs d'utilisation SU**

**Descripteurs pour la catégorie de produit chimique PC**

**Descripteurs pour catégories de processus PROC**

**Descripteurs pour substances présentes dans les articles AC**

**Descripteurs pour la catégorie de rejet dans l'environnement ERC**

Comment remplir : Pour chaque descripteur, choisir dans la liste proposée. Attention : les quatre descripteurs doivent obligatoirement être renseignés afin de valider la complétude du dossier.

Pour remplir ces usages sur le modèle de REACH, un guide est mis à disposition sur internet par l'ECHA : [http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information\\_requirements\\_r12\\_fr.pdf](http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r12_fr.pdf)

**Afin de décrire plusieurs usages cliquer sur « Ajouter un usage » :**

The screenshot shows the 'Usages' section of the R-Nano.fr application. The page has a header with logos for the French Republic, the Ministry of Ecology, and ANSES. A navigation bar contains 'Accueil', 'Déclarer', 'Recherche', 'Profil', 'Administration', 'FAQ', and 'Déconnexion'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Déclarer > VM176-2016-00696805 > Usages'. Below the breadcrumb are buttons for 'Enregistrer', 'Soumettre', 'Imprimer', 'Dupliquer', and 'Déclaration remplie à 3 % | liste des champs restants'. The main content area is titled 'Usages' and features a sidebar on the left with options: 'Information sur la déclaration', 'Identité du déclarant', 'Identité de la substance', 'Quantité', 'Usages' (highlighted), 'Clients (utilisateurs professionnels)', and 'Consulter l'historique'. The main area contains five columns of selection options, each with a red text prompt: 'Usage \* Cliquez ici pour sélectionner un secteur d'utilisation (SU)', 'Cliquez ici pour sélectionner une catégorie de produit chimique (PC)', 'Cliquez ici pour sélectionner une catégorie de processus (PROC)', 'Cliquez ici pour sélectionner une catégorie d'article (AC)', and 'Cliquez ici pour sélectionner une catégorie de rejet environnemental (ERC)'. A red box highlights the 'Ajouter un usage' button. Below these columns are fields for 'Propriété pour lesquelles la substance à l'état nanoparticulaire est utilisée', 'Si mélange, nom commercial du (ou des) mélange(s)', and 'Si matériau, nom commercial du (ou des) matériau(x)'. There are also 'Supprimer' and 'Ajouter une propriété' buttons.

Pour les descripteurs PC, PROC, AC et ERC, les mentions « autres » et « non applicable » sont disponibles. Si « autres » est sélectionné l'utilisateur devra renseigner dans un champ libre l'usage correspondant (voir copie écran ci-dessous).

**Propriétés pour lesquelles la substance à l'état nanoparticulaire est utilisée**

Comment remplir : saisir librement la (les) propriété(s) pour laquelle (lesquelles) la substance est utilisée

L'utilisateur devra renseigner autant de propriétés que d'usages saisis.

**Si mélange, nom commercial du (ou des) mélange(s)**

Comment remplir : Le déclarant doit préciser le nom commercial du mélange, ou lorsque plusieurs mélanges contiennent la même substance, il fournit la liste des noms commerciaux.

**Si matériau, nom commercial du (ou des) matériau(x)**

Comment remplir : Le déclarant doit préciser le nom commercial du matériau (article), ou lorsque plusieurs matériaux (articles) contiennent la même substance, il fournit la liste des noms commerciaux.

## 6.6 Clients (utilisateurs professionnels)

Les champs suivants sont à remplir autant de fois qu'il y a d'utilisateurs professionnels à qui les substances, les mélanges et/ou les matériaux (*articles*) sont cédés à titre onéreux ou gratuit.

**Nom des clients (utilisateurs professionnels) à qui les substances, les mélanges et/ou les articles sont cédés\***

Si vous n'avez pas cédé de substances/mélanges/articles, et que vous n'êtes pas distributeur cliquez sur « Supprimer » pour retirer l'utilisateur (en effet tous les déclarants ayant saisi distributeur devront obligatoirement renseigner cet onglet).

Comment remplir : saisir librement le nom des utilisateurs professionnels à qui les substances, les mélanges et/ou les articles sont cédés dans l'espace dédié ou charger la liste de clients par import de fichier. Le fichier joint doit être au format csv. Il est possible de récupérer/trouver le fichier modèle de la liste des utilisateurs dans la partie « Aide ». Le modèle disponible doit impérativement être respecté sinon il n'est pas reconnu par l'application : ordre des colonnes, libellé des colonnes, format csv, etc. Afin d'optimiser le chargement il est conseillé d'éliminer les caractères spéciaux (exemples : \$, « , #, %, etc.).

The screenshot shows the 'Clients (utilisateurs professionnels)' section of the R-Nano.fr website. The page header includes the French Republic logo, the Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy, and the ANSES logo. The navigation bar contains icons for Accueil, Déclarer, Recherche, Profil, Administration, Aide, and Déconnexion. The breadcrumb trail is 'Accueil > Déclarer > Clients (utilisateurs professionnels)'. The main content area has a sidebar on the left with options: 'Information sur la déclaration' (with sub-items: Identité du déclarant, Identité de la substance, Quantité, Usages), 'Clients (utilisateurs professionnels)' (highlighted), and 'Consulter l'historique'. The main area features a 'Charger une liste de clients-utilisateurs professionnels' section with a 'Parcourir...' button (highlighted with a red box) and an 'Annuler' button. Below this is a note: '\* Si vous n'avez pas cédé de substances/mélanges/articles, cliquez sur Supprimer pour retirer l'utilisateur.' The form contains several input fields: 'Nom de l'utilisateur auquel les substances/mélanges /articles sont cédés \*', 'Adresse \*', 'Complément d'adresse', 'Code postal \*', 'Commune \*', 'Pays \*', and 'TVA intracommunautaire ou UAI'. There are 'Supprimer' and 'Ajouter un utilisateur' links at the bottom right.

**Adresse, code postal, pays\***

Comment remplir : saisir librement, dans l'espace dédié, l'adresse postale des utilisateurs professionnels à qui les substances, les mélanges et/ou les articles sont cédés. Ces champs doivent obligatoirement être renseignés pour valider la complétude du dossier.

### **TVA intracommunautaire**

Comment remplir : saisir librement dans l'espace dédié le numéro de TVA intracommunautaire des utilisateurs professionnels à qui les substances, les mélanges et/ou les articles sont cédés. Ce champ ne doit pas être obligatoirement renseigné pour valider la complétude du dossier.

Remarque : Si les clients sont des utilisateurs professionnels finaux dont le nombre est supérieur à 30 pour un même code NACE et qu'ils ont été déclarés par code NACE (cf § 6.1.1 page 13), la rubrique « Clients (utilisateurs professionnels) » n'a pas à être complétée.

## **6.7 Consulter l'historique**

Cet écran permet de visualiser les actions effectuées par les utilisateurs sur chacune des déclarations :

- Initialisation
- Enregistrement
- Soumission
- Suppression
- Consultation
- Modification

Toute action réalisée par le déclarant ou l'administrateur déclarant est tracée/enregistrée.

Les traces sont affichées sous forme de tableau composé des colonnes suivantes :

- Adresse e-mail
- Rôle
- Date
- Heure
- Numéro (de déclaration)
- Action réalisée

## **7 R&D scientifiques sans mise sur le marché**

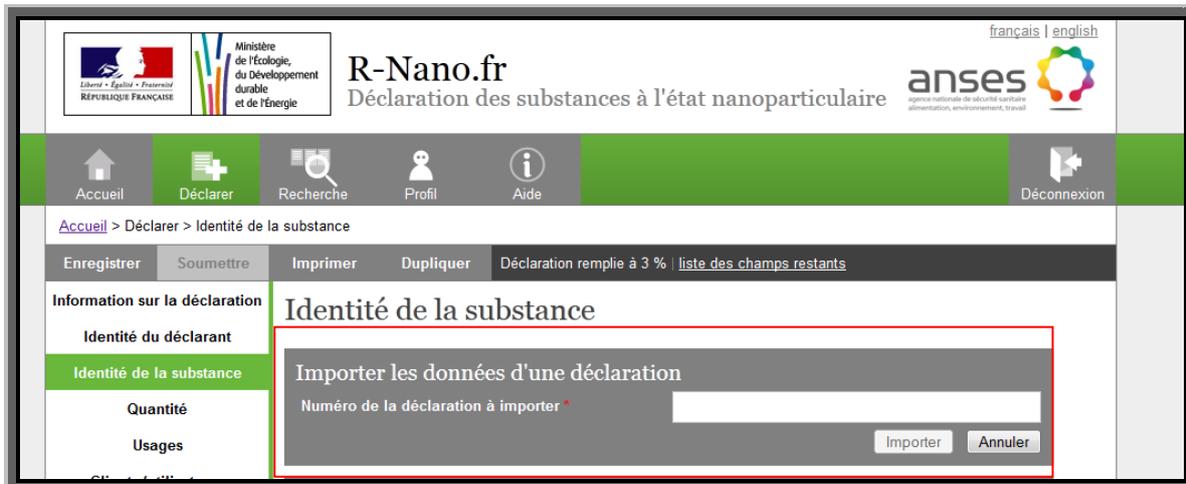
**Selon l'article R. 523-14 du code de l'environnement** : lorsque la production, l'importation ou la distribution de la substance à l'état nanoparticulaire, en l'état ou contenue dans un mélange sans y être liée, ou de matériaux destinés à rejeter cette substance dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, se fait uniquement dans le cadre d'une activité de recherche et développement scientifiques sans mise sur le marché, le déclarant peut se contenter de ne déclarer que son identité et le secteur d'activité concerné.

**Remarque** : Cela ne concerne pas les organismes publics de recherche (visé par l'article R. 523-15 du code de l'environnement) qui pourront utiliser la déclaration simplifiée (cf § 6.1.3).

## 8 Import par saisie de numéro de déclaration

Le déclarant a la possibilité d'importer une partie de sa déclaration (Identité de la substance) par saisie du numéro de la déclaration réalisée par son fournisseur pour la même substance.

Remarque : la transmission du numéro de déclaration par les fournisseurs à leurs clients professionnels est une obligation réglementaire.



La fonctionnalité d'import associe de manière dynamique deux déclarations pour la partie « Identité de la substance ». Le déclarant qui importe des données ne pourra les visualiser, excepté le nom chimique de la substance.

**Remarque :** La communication du numéro de déclaration pour transmission des informations au sein de la chaîne d'approvisionnement se fait en dehors de l'outil de déclaration.

Après import, il est possible de modifier les données importées concernant l'identité de la substance (exemple : modification d'un enrobage). Pour cela, il faut saisir les données actualisées dans les champs correspondants.

Il est impossible d'importer les données depuis un numéro de déclaration :

- s'il ne correspond à aucune déclaration existante,
- si c'est le même que celui de la déclaration courante,
- si c'est le numéro d'une déclaration fille de la déclaration courante,
- si le numéro correspond à une déclaration archivée,
- si le numéro correspond à une déclaration terminée,
- si le numéro correspond à la déclaration initiale (avant modification).

24 heures après l'import par saisie de numéro de déclaration les champs importés apparaissent en vert dans la déclaration. Ci-dessous sur la copie d'écran on voit que les champs Numéro CE, Nom commercial de la substance, N° REACH, etc... en vert ont bien été remplis suite à l'import. Ils ne sont cependant pas accessibles en lecture.

Imprimer		Télécharger le justificatif		Modifier		Soumise à 31/08/2016 11:30:59	
<b>Information sur la déclaration</b>		<b>Numéro CE (Einecs/Eincls/INCI) *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
<b>Identité du déclarant</b>		<b>Nom commercial de la substance le cas échéant *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
<b>Identité de la substance</b>		Nom IUPAC <input checked="" type="checkbox"/>					
<b>Quantité</b>		<b>N° REACH (enregistrement) ? *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
<b>Usages</b>							
<b>Clients (utilisateurs professionnels)</b>							
<b>Consulter l'historique</b>							
		<b>Impuretés</b>					
		Nature des impuretés et information sur leur quantité, lorsque la concentration massique est supérieure à 0,1% ? <input checked="" type="checkbox"/>					
		Nature des impuretés, et information sur leur quantité, lorsque la concentration massique est inférieure à 0,1% mais obligatoire aux fins d'autres dispositions réglementaires ? <input checked="" type="checkbox"/>					
		Test guideline <input checked="" type="checkbox"/>					
		Méthode d'identification des impuretés <input checked="" type="checkbox"/>					
		<b>Si information indisponible, justifier ? *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
		<b>Taille des particules primaires ?</b>					
		<b>Taille moyenne des particules et écart type 1 *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
		<input checked="" type="checkbox"/>					
		Taille moyenne des particules et écart type 2 <input checked="" type="checkbox"/>					
		<input checked="" type="checkbox"/>					
		Taille moyenne des particules et écart type 3 <input checked="" type="checkbox"/>					
		<input checked="" type="checkbox"/>					
		<b>Méthode de détermination de la taille *</b> <input checked="" type="checkbox"/>					
		Test guideline <input checked="" type="checkbox"/>					
		Document(s) relatif(s) à l'analyse de taille <input checked="" type="checkbox"/> <span style="float: right;">Aucun fichier</span>					

La liste des champs importés est également disponible grâce au **récapitulatif d'import** disponible en haut de la page identité de la substance comme décrit sur la copie d'écran ci-dessous :

The screenshot shows the R-Nano.fr interface. At the top, there are logos for the French Republic and ANSES, along with the text 'R-Nano.fr Déclaration des substances à l'état nanoparticulaire'. A navigation bar contains icons for Accueil, Déclarer, Recherche, Profil, Administration, FAQ, and Déconnexion. The breadcrumb trail reads 'Accueil > Déclarer > VM176-2016-00682193 > Identité de la substance'. Below this, there are buttons for 'Imprimer', 'Télécharger le justificatif', 'Modifier', and 'Soumise à 31/08/2016 11:30:59'. The main content area is titled 'Identité de la substance' and contains a message: 'L'identité de cette substance est liée au contenu de la déclaration n°BK687-2016-00681783 de l'entité Aurelie.' A red box highlights the 'Récapitulatif d'import' button. Below this, there is a warning: 'Attention, uniquement les données sauvegardées peuvent être exportées.' and an 'Exporter au format XML' button. At the bottom, there are two input fields: 'Préciser si' (checked) and 'Nom chimique de la substance' (Hydroxyapatite).

## 9 Chargement/ export au format XML

Le déclarant a la possibilité d'importer une partie de sa déclaration (Identité de la substance) par chargement d'un fichier XML.

Contrairement à l'import par numéro de déclaration, ce type d'opération ne lie pas les données de deux déclarations, mais permet uniquement de charger des données à partir d'un fichier XML et d'éviter ainsi tout ou partie de la saisie directe sur le formulaire « Identité substance ».

La création d'un fichier XML compatible r-nano ne peut se faire qu'à partir de la fonction « export xml » présente dans identité substance d'une déclaration.

**Attention : Les données contenues dans un fichier XML sont lisibles, de même que les données sont visibles après chargement des données dans r-nano. Ce type de format d'échange et de chargement des données, ne garantit pas la confidentialité des données entre déclarants.**

The screenshot shows the R-Nano.fr interface. At the top, there are logos for the French Republic and ANSES, along with the text 'R-Nano.fr Déclaration des substances à l'état nanoparticulaire'. A navigation bar contains icons for Accueil, Déclarer, Recherche, Profil, Aide, and Déconnexion. The breadcrumb trail reads 'Accueil > Déclarer > Identité de la substance'. Below this, there are buttons for 'Enregistrer', 'Soumettre', 'Imprimer', 'Dupliquer', and 'Déclaration remplie à 3 % | liste des champs restants'. The main content area is titled 'Identité de la substance' and contains two buttons: 'Cliquer ici pour importer ces informations à l'aide d'un numéro de déclaration.' and 'Cliquer ici pour importer ces informations à l'aide d'un fichier XML.' A red box highlights the second button. At the bottom, there is a lock icon.



La partie « Identité de la substance » peut également être exportée au format XML.

Les données importées par numéro de déclaration (et non écrasées par saisie après import) ne sont pas prises en charge par l'export XML afin de respecter la confidentialité des données entre déclarants.



## 10 Duplication d'une déclaration

La fonction de duplication est accessible à partir de 2 emplacements différents :

- dans le bandeau haut, à proximité de l'encart « Imprimer » dans une déclaration ouverte,
- à partir du tableau de bord « Vos déclarations » sur la page d'accueil après connexion, sur lequel une option de duplication sera présente face à chacun des numéros d'identification unique des déclarations via l'icône  .

La fonction de duplication permet de créer une nouvelle déclaration à l'identique. Les champs seront renseignés avec les informations contenues dans la déclaration que l'on a souhaitée dupliquer. La duplication copie les données des onglets « Identité substance », « Usages » et « Clients - Utilisateurs professionnels » pour les déclarants sur le territoire national. Elle copie l'onglet « Identité substance » pour les déclarants étrangers. La duplication copie les données saisies et également les fichiers joints (attachements jpg, word, excel, pdf, etc.).

La duplication est accessible pour les déclarations dont les états correspondants sont :

- Soumise
- Brouillon
- Terminé

La duplication des déclarations simplifiées, importées et faisant ou ayant fait l'objet d'une demande de dérogation est impossible. Les demandes de confidentialités ne sont pas reportées sur la nouvelle déclaration.

## **11 Modification d'une déclaration soumise**

Le bouton « Modifier » est accessible dans le bandeau haut, à proximité de l'encart « Imprimer » dans une déclaration ouverte et ce pour toute déclaration soumise de l'année courante.

Ce bouton permet, durant la période de déclaration, de modifier le contenu d'une déclaration soumise. Cette fonctionnalité est accessible pour les rôles :

- Administrateur déclarant
- Déclarant
- Déclarant étranger et représentant européen mandaté

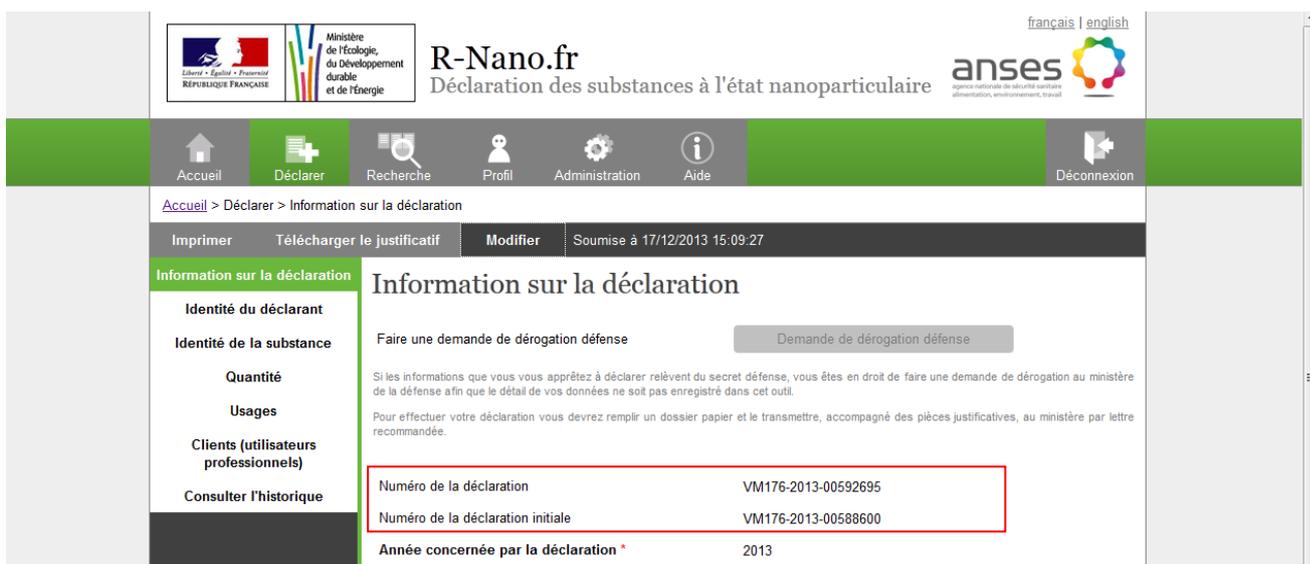
Il ne peut exister qu'une seule version en cours de modification pour une déclaration soumise. Si la nouvelle version de la déclaration, en état « Brouillon », est supprimée le bouton « Modifier » redevient accessible sur la déclaration soumise initiale.

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Modifier » un message de confirmation s'affiche.



S'il décide de poursuivre alors il est redirigé vers une nouvelle déclaration en état « Brouillon » contenant les mêmes données que la déclaration soumise initiale. La nouvelle déclaration possède son propre numéro de déclaration. Dans la partie « Information sur la déclaration », le numéro de la déclaration initiale est affiché dans le champ « Numéro de déclaration initiale ».

A l'exception du champ « Année concernée par la déclaration » tous les autres champs sont modifiables.



La nouvelle déclaration apparaît alors dans le tableau de bord ainsi que dans la recherche multicritères.

A la soumission de la nouvelle déclaration un message d'alerte rappelle qu'il faut veiller à transmettre le nouveau numéro de déclaration aux clients et utilisateurs qui n'ont pas utilisé l'ancien numéro et qui souhaitent importer les données qu'elle contient. Si la déclaration initiale a été utilisée en aval, dans d'autres déclarations, pour importer les données de la partie « Identité de la substance », ce lien est automatiquement mis à jour vers la nouvelle déclaration. Ainsi les déclarations filles sont rattachées à la nouvelle déclaration quel que soit leur état (brouillon ou soumise). La référence de celle-ci apparaît dans la zone des informations importées (onglet « Identité de la substance »).

Une fois la soumission confirmée, l'état de la déclaration initiale passe à « Archivée », sa référence et son contenu ne sont plus visibles dans l'application.

**Attention : la prise en compte de la version modifiée est effective qu'après l'action de soumission réalisée. Une version modifiée qui est laissée à l'état « brouillon » n'a aucune valeur réglementaire.**

Les informations des onglets « Consulter l'historique » et « Demande d'informations additionnelles » sont reprises de la déclaration initiale et sauvegardées sur la déclaration à ce moment.

Il est impossible de modifier une déclaration soumise après la période de déclaration. Si le déclarant actionne le bouton « Modifier » après cette date, un message alerte l'utilisateur : « La période de déclaration étant dépassée vous ne pouvez pas ré-ouvrir et modifier les déclarations soumises ».

## **12 Aide au déclarant – boîte de contact**

En plus du présent tutoriel, autres documents d'aide sont disponibles, comme les *FAQ* et *les questions/réponses techniques les plus fréquentes*, sur la page d'accueil du site. Si toutefois le déclarant ne trouve pas la réponse à sa requête, il peut contacter l'équipe r-nano par mail en cliquant sur *contact* en bas de la page d'accueil.